

**Michel TESTON**  
**Sénateur**  
*Conseiller Général de l'Ardèche*  
*Ancien Président du Conseil Général.*

Paris, le 11.02.09

Ref. : MT/MF

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

Michel TESTON est intervenu lors de la séance publique du 11 février dernier, au Sénat, dans le cadre du débat sur l'attribution des fréquences pour les réseaux mobiles.

Ce débat faisait suite à l'annonce, par le Premier Ministre, le 12 janvier 2009, de l'ouverture d'un appel à candidatures pour l'attribution d'une licence à un 4ème opérateur de téléphonie mobile.

Lors de ce débat, Michel TESTON a particulièrement insisté sur la question de l'aménagement du territoire.

Alors qu'un recensement complémentaire a fait apparaître que 364 communes supplémentaires sont situées en zone blanche en téléphonie mobile et que de nombreuses autres communes sont en zone grise c'est-à-dire qu'elles ne sont desservies que par un ou deux opérateurs, la couverture du territoire doit être une priorité.

Dès lors, comme l'a rappelé Michel TESTON, l'objectif prioritaire à atteindre n'est pas forcément d'attribuer une 4ème licence mais plutôt d'assurer la couverture complète du territoire national par les trois opérateurs existants.